



## Assemblée Générale Convocation

Chère amie, cher ami, membre de l'association culturelle,

Le conseil presbytéral de l'association culturelle de l'Église Protestante Unie de Pertuis-Lourmarin vous invite à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra :

**Dimanche 23 Mars 2025**

**à l'issue du culte de 10h00 au temple de LOURMARIN**

(Émargement de la liste des membres à partir de 09h30)

### ORDRE DU JOUR

- 1- Constitution du Bureau de l'assemblée générale et des questeurs : **vote**
- 2- Approbation de l'ordre du jour : **vote**
- 3- Approbation du compte-rendu de l'AG du 24 mars 2024 : **vote**
- 4- Présentation du rapport moral par la Présidente du Conseil Presbytéral
- 5- Présentation de l'action du poste missionnaire par le pasteur Stephen Backman
- 6- Présentation des comptes 2024 par le Trésorier : **vote**
- 7- Présentation du budget 2025 par le Trésorier : **vote**

*Les pièces non jointes au présent courrier seront à disposition au début de l'Assemblée Générale.*

Temple de Lourmarin	<ul style="list-style-type: none"><li>• 09h30 : Émargement</li><li>• 10h00 : Culte</li><li>• 11h00 : Assemblée Générale</li></ul>
	<i>L'assemblée sera suivie d'un verre fraternel et d'un après-midi dans Lourmarin ...</i>

Vous trouverez, joint à cette convocation les pièces suivantes :

- Le pouvoir à envoyer en cas d'absence de votre part à l'assemblée générale.
- Le compte rendu de l'assemblée générale précédente, du 24 mars 2024
- Le tableau synthétique des activités du conseil presbytéral en 2024
- Un questionnaire à remplir et renvoyer pour nous mettre en conformité avec la RGPD

Pour le Conseil Presbytéral, le Secrétaire.  
Jean-Paul Bourguet



## Bon pour Pouvoir

*Au cas où il ne vous serait pas possible de participer à cette assemblée générale, nous vous invitons à remplir et faire parvenir dès à présent le pouvoir ci-dessous, étant rappelé que ce pouvoir ne peut être donné qu'à une personne elle-même inscrite sur la liste des membres, et que chaque membre présent ne peut disposer que d'un pouvoir.*

*Si vous ne savez à qui remettre le pouvoir, renvoyez-le en blanc. Les pouvoirs reçus en blanc seront répartis entre les membres présents à l'assemblée générale.*



**EGLISE PROTESTANTE UNIE DE PERTUIS-LOURMARIN**  
*Association culturelle régie par la loi de 1905*

**POUVOIR (un seul par personne présente à l'Assemblée Générale)**

Je soussigné.e \_\_\_\_\_ ,

Membre de l'association culturelle de l'EPU de Pertuis-Lourmarin

Demeurant \_\_\_\_\_

Téléphone : Fixe \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

E-Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Donne pouvoir à \_\_\_\_\_

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 23 Mars 2025.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention manuscrite : « *Bon pour pouvoir* »

A adresser à Jean-Paul Bourguet :  
1 hameau du Barle 280 av des Aires 13120 Gardanne  
ou après scan, par courriel à : [epudf.lourmarin@gmail.com](mailto:epudf.lourmarin@gmail.com)